



# Engagement responsible

SUPPLÉMENT DE DONNÉES 2018 / INDEX GRI

# Notre rapport

## À propos du présent rapport

Les renseignements fournis dans le présent supplément portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis pour les années civiles 2015 à 2018, à moins d'indication contraire.

Nous publions notre rapport sur le développement durable, intitulé Engagement responsable, tous les deux ans. Cette année, nous publierons notre septième rapport, Engagement responsable 2018. On peut consulter tous les rapports à l'adresse suivante : [www.cn.ca/engagement-responsable](http://www.cn.ca/engagement-responsable).

## Normes en matière de présentation de rapports et assurance

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) suivant l'option relative aux critères essentiels. La GRI est un organisme indépendant qui fournit un cadre standard de présentation de rapports en matière de développement durable pour l'ensemble des entreprises et des secteurs industriels.

Nos données environnementales liées aux émissions de GES et provenant du domaine 1 (émissions des locomotives), du domaine 2 (consommation d'électricité) et du domaine 3 (production de carburant) ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers selon un niveau d'assurance limité prévu dans la norme ISO 14064 3: 2006, Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre. On peut consulter les déclarations à l'adresse : [www.cn.ca/engagement-responsable](http://www.cn.ca/engagement-responsable).

## Renseignements supplémentaires

De l'information plus détaillée est également présentée sur notre site Web – qui contient de nombreux rapports de divulgation de l'entreprise et de l'information sur nos politiques, nos initiatives et notre culture – ainsi que dans d'autres publications et sur les plateformes de médias sociaux du CN. Nous fournissons aussi de l'information à divers organismes qui évaluent notre performance

La transparence dans la présentation des rapports s'inscrit dans notre engagement à faire preuve d'ouverture concernant nos activités et à communiquer nos progrès de façon ciblée, claire et comparable.

en développement durable, notamment au Carbon Disclosure Project et au Dow Jones Sustainability Index. Un index présentant l'état de notre conformité aux exigences de déclaration selon les normes de base de la GRI et des références à d'autres sources de renseignements pertinentes se trouvent à la fin de ce supplément.

## Définition de nos priorités

Pour produire le rapport Engagement responsable 2018, nous avons appliqué les principes de l'importance et de l'intégration des intervenants afin de privilégier les sujets importants.

En 2018, nous avons mené un sondage par voie électronique auprès de 205 intervenants pour comprendre les sujets qui influencent le plus leurs décisions ou leur point de vue

du CN sur le plan du développement durable. Divers groupes y ont participé : membres du personnel, fournisseurs, gouvernements, associations ferroviaires, clients, investisseurs, syndicats, peuples autochtones, groupes communautaires et organismes non gouvernementaux. Pour sélectionner et déterminer ces intervenants, nous avons tenu compte de leur emplacement géographique, de leur influence et de leur intérêt envers notre entreprise. Nous avons également communiqué avec les membres de notre haute direction afin de mieux guider le processus d'établissement de la priorité des sujets.

Les sujets les plus importants sont présentés sur notre diagramme des priorités et traités dans notre rapport sur le développement durable, Engagement responsable 2018.

### NOTRE DIAGRAMME DES PRIORITÉS



# Tableaux de données

Les données qui suivent et qui sont traitées dans le présent rapport s'appliquent au CN et à ses filiales. Les filiales du CN sont énumérées à la page 2 de la Notice annuelle 2018 du CN.

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
<b>ÉMISSIONS</b>						
<b>Total des émissions de GES (domaines 1 et 2)<sup>a)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 965 175</b>	5 671 982	5 221 152	5 532 786	–
Total des émissions de GES directes (domaine 1) <sup>b)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 776 183</b>	5 499 641	5 032 309	5 339 172	305-1
Locomotives	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 095 382</b>	4 865 352	4 405 606	4 692 974	305-1
Camions en service intermodal	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>149 620</b>	149 669	140 804	136 837	305-1
Flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>192 860</b>	187 093	204 067	199 721	305-1
Parc de véhicules de service	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>95 664</b>	90 211	86 273	97 464	305-1
Matériel intermodal	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>62 323</b>	57 185	45 581	46 127	305-1
Émissions de combustibles divers	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>180 334</b>	150 130	149 978	166 050	305-1
Émissions de GES indirectes (domaine 2) <sup>c)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>188 992</b>	172 341	188 843	193 613	305-2
<b>Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)<sup>d)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>2 488 659</b>	2 768 395	2 740 942	2 578 190	305-3
<b>Intensité des émissions de GES<sup>e)</sup></b>						
Total des émissions de GES (par produits marchandises ferroviaires)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille dollars de produits marchandises ferroviaires	<b>0,44</b>	0,46	0,46	0,46	305-4
Total des émissions de GES (par membre du personnel)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par membre du personnel à temps plein	<b>235</b>	246	234	227	305-4
<b>Impact du service</b>						
Intensité des émissions du transport ferroviaire <sup>f)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>10,39</b>	10,37	10,40	10,62	–
Intensité des émissions du transport routier	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>1,21</b>	1,23	1,22	1,24	–
Intensité des émissions de la flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-milles nettes	<b>16,20</b>	16,37	16,90	17,66	–
<b>Objectif</b>						
Mesure (intensité des émissions de GES) <sup>g)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-kilomètres	<b>15,62</b>	15,56	15,71	15,98	–
Progrès vers l'objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire les GES <sup>h)</sup>	% de progrès par rapport à l'objectif	<b>8 %</b>	9 %	6 %	–	–
<b>ÉNERGIE</b>						
<b>Consommation directe et indirecte totale de l'énergie au sein de l'entreprise<sup>i)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>22 149 870</b>	20 972 206	19 242 556	20 430 064	302-1
Consommation directe totale d'énergie	Mégawatt-heure	<b>21 558 096</b>	20 427 005	18 685 836	19 835 704	302-1
Diesel (utilisé pour les locomotives)	Mégawatt-heure	<b>18 637 602</b>	17 754 169	16 045 338	17 097 281	302-1
Diesel (autre)	Mégawatt-heure	<b>1 858 793</b>	1 796 043	1 768 728	1 763 403	302-1
Gaz naturel	Mégawatt-heure	<b>702 780</b>	532 195	527 157	582 988	302-1
Autres carburants (propane, essence, kérosène, pétrole de chauffage, mazout)	Mégawatt-heure	<b>358 920</b>	344 599	344 614	392 032	302-1
Consommation indirecte totale d'énergie – électricité	Mégawatt-heure	<b>591 775</b>	545 201	556 720	594 360	302-1

## Notre rapport

## Tableaux de données

## Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## Index GRI

## Contact

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Consommation totale d'énergie renouvelable <sup>1)</sup>	Mégawatt-heure	444 660	466 293	404 102	423 508	302-1
Consommation totale d'énergie non renouvelable	Mégawatt-heure	21 705 210	20 505 914	18 838 454	20 006 556	302-1
Intensité énergétique <sup>k)</sup>	Mégawatt-heure par M\$ CA de produits marchandises	1,63	1,71	1,70	1,72	302-3
Rendement du carburant <sup>1)</sup>	TMB par gallon US de carburant consommé	1 060	1 063	1 061	1 040	302-3
Économie liée au rendement du carburant <sup>m)</sup>	M\$	0	2	19	24	–
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS FERROVIAIRES IMPORTANTES AU CANADA<sup>n)</sup></b>						
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	48,55	48,04	44,27	47,23	305-7
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	0,02	0,02	0,02	0,02	305-7
Particules en suspension	Kilotonne	1,00	0,99	0,91	0,97	305-7
Hydrocarbures	Kilotonne	2,00	2,07	1,91	2,04	305-7
Monoxyde de carbone	Kilotonne	8,82	8,53	7,84	8,37	305-7
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS FERROVIAIRES IMPORTANTES AUX ÉTATS-UNIS<sup>n)</sup></b>						
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	19,37	19,24	16,99	18,00	305-7
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	0,01	0,01	0,01	0,01	305-7
Particules en suspension	Kilotonne	0,40	0,40	0,35	0,37	305-7
Hydrocarbures	Kilotonne	0,80	0,84	0,75	0,79	305-7
Monoxyde de carbone	Kilotonne	3,49	3,39	2,94	3,11	305-7
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>						
Poids total des déchets produits <sup>o)</sup>	Tonne métrique	340 291	313 251	400 744	395 292	306-2
Total de déchets dangereux produits	Tonne métrique	881	789	770	927	306-2
Méthodes d'élimination <sup>p)</sup>						
Recyclage	Tonne métrique	830	725	655	609	306-2
Récupération pour énergie	Tonne métrique	9	23	88	263	306-2
Incinération	Tonne métrique	8	19	1	15	306-2
Injection en puits profond	Tonne métrique	0	0	0	2	306-2
Envoi à la décharge	Tonne métrique	31	20	24	34	306-2
Traitement	Tonne métrique	3	2	2	4	306-2
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Total de déchets non dangereux produits	Tonne métrique	339 410	312 462	399 974	394 365	306-2
Méthodes d'élimination <sup>p)</sup>						
Recyclage	Tonne métrique	164 935	135 008	223 202	192 622	306-2
Récupération pour énergie	Tonne métrique	143 524	141 552	140 485	162 249	306-2
Incinération	Tonne métrique	14	25	90	43	306-2
Injection en puits profond	Tonne métrique	194	279	244	314	306-2
Envoi à la décharge	Tonne métrique	21 309	26 855	25 886	27 352	306-2
Traitement	Tonne métrique	9 434	8 743	10 067	11 785	306-2
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
<b>EAU</b>						
Consommation d'eau à partir de sources municipales <sup>q)</sup>	Million de litres	1 647	1 659	1 776	1 725	303-1
<b>GESTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TERRAINS</b>						
Montants consacrés à l'évaluation et à la restauration des terrains	M\$	34	23	29	91	–

a) Les données sur les émissions de GES, domaines 1 et 2, sont regroupées selon une approche de contrôle opérationnel.

b) Les émissions de GES du domaine 1 comprennent les émissions ferroviaires et non ferroviaires. Le Protocole sur les GES a été appliqué. Nous avons mesuré le dioxyde de carbone, le méthane et les oxydes d'azote en utilisant les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement de la planète tirés respectivement du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et du cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

c) Les émissions de GES du domaine 2 comprennent seulement les émissions associées à la consommation d'électricité. Le Protocole sur les GES a été utilisé pour calculer les émissions de GES du domaine 2, qui comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde d'azote. Les émissions du domaine 2 ont été calculées à l'aide d'une méthode fondée sur l'emplacement. Nous avons appliqué les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh et nous avons utilisé les facteurs d'émissions du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et de la base de données eGRID de l'EPA pour convertir les MWh en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>.

d) Les émissions de GES du domaine 3 comprennent les émissions résultant de la production du carburant diesel, des biens et services acquis, des biens d'équipement, des déplacements d'affaires, des déchets produits par les activités d'exploitation et du transport et de la distribution en amont. Les données relatives aux émissions associées aux déplacements d'affaires proviennent des fournisseurs de services de déplacements d'affaires d'entreprise. D'autres catégories d'émissions ont été calculées au moyen des facteurs d'émissions normalisés multipliés par les niveaux d'activité ou les dollars dépensés.

e) Les calculs de l'intensité des émissions de GES portent sur les émissions des domaines 1 et 2 seulement.

f) L'intensité des émissions du transport ferroviaire est une mesure des tonnes métriques d'éq. CO<sub>2</sub> par million de TMB.

g) Les émissions de GES correspondent au total des domaines 1 et 2. Les tonnes-kilomètres comprennent les déplacements des trains, des navires et des camions de CNTL.

h) Le CN a un objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire de 29 %, d'ici 2030, ses émissions des domaines 1 et 2 par tonne-kilomètre, l'année de base étant 2015. En 2018, le CN a terminé la troisième année de son objectif fixé à 15 ans.

i) La consommation d'énergie désigne le carburant et l'électricité consommés au sein de l'entreprise. Les conversions en MWh des volumes de carburant sont fondées sur les facteurs de conversion de Ressources naturelles Canada et comprennent les volumes de carburant renouvelable (biodiesel). La quantité d'électricité (MWh) a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh.

j) L'énergie renouvelable consommée comprend le biodiesel utilisé dans nos locomotives ainsi que l'électricité provenant de sources d'énergie à intensité carbonique faible, selon l'emplacement.

k) Sources d'énergie directes et indirectes totales, soit le carburant pour locomotive et autres usages, l'électricité, le gaz naturel, ainsi que d'autres carburants comme le propane, l'essence, le kérosène, le pétrole de chauffage et le mazout. Ces sources d'énergie sont utilisées au sein de l'entreprise seulement.

l) Le carburant diesel pour locomotive est leur seul carburant consommé. Notre objectif d'efficacité énergétique est d'atteindre une amélioration de 6 % de 2017 à 2022, conformément au protocole d'entente entre l'Association des chemins de fer du Canada et Transports Canada.

m) L'économie annuelle de carburant en gallons est estimée en fonction des gains en matière d'efficacité énergétique mesurés en gallons par TMB, multipliés par le nombre de TMB pour l'année en question. L'économie de coûts en découlant a ensuite été estimée en multipliant les gallons de carburant économisés par le prix moyen du carburant pour chaque année.

n) Les émissions de principaux contaminants atmosphériques (PCA) ont été calculées au moyen des facteurs d'émissions canadiens publiés par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC). Nous avons mesuré l'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre, les particules en suspension, les hydrocarbures et le monoxyde de carbone en appliquant les facteurs d'émissions de l'ACFC par type de service ferroviaire (transport marchandises, manœuvres ou transport voyageurs) à la consommation totale de carburant pour chaque type de service par pays. Les facteurs d'émissions les plus récents (2016) ont été utilisés pour calculer les émissions de 2018.

o) Le poids total des déchets produits comprend les traverses, les métaux de rebuts, les batteries d'accumulateurs au plomb de locomotive et les déchets courants des bureaux et des triages. Les données sur les quantités de déchets proviennent de nos entrepreneurs externes chargés de l'élimination des déchets. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, des estimations ont été faites à partir des normes du secteur. Les définitions de déchets dangereux et non dangereux sont fondées sur la réglementation provinciale et étatique, et nous faisons des évaluations au cas par cas selon l'état des déchets.

p) Les données sur les méthodes d'élimination des déchets et sur les quantités associées proviennent de notre entrepreneur externe chargé de l'élimination des déchets.

q) La consommation d'eau a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant le coût moyen de l'eau par mètre cube en Amérique du Nord. Étant donné la nature de nos activités, nous ne consommons pas d'importantes quantités d'eau.

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>SÉCURITÉ</b>						
<b>COMITÉS CONJOINTS PATRONAUX-SYNDICAUX : COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (S ET S)<sup>a)</sup></b>						
Nombre de comités S et S patronaux-syndicaux	Nombre	103	103	103	107	403-1
Pourcentage d'effectif représenté par les comités S et S conjoints <sup>b)</sup>	%	95	95	96	95	403-1
<b>INCIDENTS LIÉS À LA S ET S AU TRAVAIL (PERSONNEL)<sup>c)</sup></b>						
<b>Taux de fréquence des blessures – Federal Railroad Administration (FRA)</b>	Taux	<b>1,81</b>	1,83	1,70	1,63	403-2
Canada	Taux	<b>1,61</b>	1,61	1,54	1,49	403-2
États-Unis	Taux	<b>2,27</b>	2,30	2,05	1,97	403-2
Femmes	Taux	<b>1,23</b>	0,57	0,97	1,21	403-2
Hommes	Taux	<b>1,86</b>	1,96	1,78	1,68	403-2
<b>Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail – FRA</b>	Taux	<b>1,30</b>	1,35	1,19	1,21	403-2
Canada	Taux	<b>1,06</b>	1,06	0,95	0,98	403-2
États-Unis	Taux	<b>1,87</b>	1,99	1,74	1,77	403-2
Femmes	Taux	<b>1,00</b>	0,43	0,97	1,03	403-2
Hommes	Taux	<b>1,33</b>	1,44	1,25	1,23	403-2
<b>ACCIDENTS</b>						
<b>Accidents selon la FRA</b>	Par million de trains-milles	<b>2,02</b>	1,83	1,42	2,06	403-2
<b>Accidents selon le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)<sup>d)</sup></b>	Par million de trains-milles	<b>7,01</b>	6,95	7,11	7,69	403-2
<b>Accidents aux passages à niveau</b>	Nombre	<b>187</b>	202	194	193	403-2
<b>Accidents liés aux intrusions</b>	Nombre	<b>75</b>	74	59	52	403-2
<b>DÉCÈS – PERSONNEL EN SERVICE</b>						
Canada	Nombre	<b>1</b>	1	1	1	403-2
États-Unis	Nombre	<b>0</b>	1	0	1	403-2
Femmes	Nombre	<b>0</b>	1	0	0	403-2
Hommes	Nombre	<b>1</b>	1	1	2	403-2

a) Il existe un comité conjoint patronal-syndical sur la santé et la sécurité à l'échelle locale dans tout le réseau. Le pourcentage est basé sur le nombre total de membres du personnel. Pour faire le calcul, les cadres supérieurs et les membres du personnel syndiqué qui ne participent pas ont été soustraits du nombre total de membres du personnel.

b) Les travailleurs aux États-Unis compris dans le pourcentage sont représentés par une équipe d'engagement entre pairs officielle, qui est formée de représentants de la direction et des travailleurs et aborde, entre autres, des questions de santé et sécurité.

c) Comme nous sommes un chemin de fer nord-américain, nos indicateurs de santé et sécurité au travail sont fondés sur les lignes directrices du secteur établies par la Federal Railroad Administration (FRA) et par le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). Nous consignons les taux d'accidents et de blessures selon la FRA et le taux d'accidents selon le BST pour toutes nos activités en Amérique du Nord. Les taux de fréquence des blessures selon la FRA par pays et par sexe sont fondés sur une estimation calculée au moyen de données démographiques. Le taux de fréquence des blessures selon la FRA correspond au nombre de blessures à déclarer par 200 000 heures travaillées. Pour faire partie du taux de fréquence des blessures à déclarer selon la FRA, une blessure doit être liée au travail, constituer un nouveau cas et ne pas être un nouvel épisode d'un problème médical existant, et entraîner l'une des situations suivantes : décès, absence du travail, tâches modifiées ou différentes, traitement médical ou perte de conscience. En 2018, 85 % des blessures à déclarer au CN entraient dans l'une des catégories suivantes : entorse ou foulure (51 %), coupure/lacération/abrasion (13 %), ecchymose ou contusion (12 %), fracture (9 %), douleur à une partie du corps (8 %), et rupture ou déchirure (7 %). Les 15 % restants couvraient plus de 22 types de blessures différents.

d) En 2017, le BST a apporté un changement réglementaire à ses critères de signalement. Ce changement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les ratios des années 2015 et 2016 ont été retraités en raison de cette modification.

## Notre rapport

## Tableaux de données

Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## Index GRI

## Contact

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>EFFECTIF TOTAL</b>						
<b>Nombre total de membres du personnel à temps plein (fin de l'exercice)<sup>a)</sup></b>	Nombre total	<b>25 720</b>	23 945	22 249	23 066	102-7
Personnel du CN <sup>b)</sup>	Nombre total	<b>24 364</b>	22 800	21 173	21 971	102-7
Membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée	Nombre total	<b>110</b>	98	66	82	102-8
Personnel des filiales en propriété exclusive du CN	Nombre total	<b>1 246</b>	1 047	1 010	1 013	102-8
<b>Nombre total de membres du personnel à temps partiel<sup>d)</sup></b>	Nombre total	<b>0</b>	0	0	0	102-8
<b>MEMBRES DU PERSONNEL PAR RÉGION ET SEXE</b>						
Canada	Nombre total	<b>17 040</b>	15 800	14 692	15 303	102-8
États-Unis	Nombre total	<b>7 324</b>	7 000	6 481	6 668	102-8
Femmes	Nombre total	<b>2 108</b>	2 071	1 904	1 939	102-8
Hommes	Nombre total	<b>22 256</b>	20 729	19 269	20 032	102-8
<b>MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUELS<sup>d)</sup></b>						
<b>Contrat permanent</b>	Nombre total	<b>24 254</b>	22 702	21 107	21 889	102-8
Femmes	Nombre total	<b>2 053</b>	1 978	1 876	1 903	102-8
Hommes	Nombre total	<b>22 201</b>	20 724	19 231	19 986	102-8
<b>Contrat à durée déterminée</b>	Nombre total	<b>110</b>	98	66	82	102-8
Femmes	Nombre total	<b>55</b>	93	28	36	102-8
Hommes	Nombre total	<b>55</b>	5	38	46	102-8
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>						
<b>Pourcentage du personnel du CN protégé par des conventions</b>	% du personnel total	<b>80 %</b>	79 %	79 %	79 %	102-41
<b>RECRUTEMENT</b>						
<b>Candidatures (par le site Web du CN)</b>	Nombre total	<b>175 808</b>	156 668	80 893	98 898	–
<b>Nombre total de nouveaux membres du personnel</b>	Nombre total	<b>4 604</b>	3 404	735	1 511	401-1
<b>Pourcentage de nouveaux membres du personnel</b>	% du personnel total	<b>18 %</b>	14 %	3 %	7 %	401-1
<b>Groupes d'âge</b>						
Nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	<b>2 179</b>	1 605	352	671	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	% de nouveaux membres du personnel	<b>47 %</b>	47 %	48 %	44 %	401-1
Nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	<b>2 201</b>	1 616	349	763	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	<b>48 %</b>	47 %	47 %	50 %	401-1
Nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	<b>224</b>	183	34	77	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	<b>5 %</b>	5 %	5 %	5 %	401-1

## Notre rapport

## Tableaux de données

Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## Index GRI

## Contact

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>Sexe</b>						
Femmes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	386	307	130	145	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – femmes	% de nouveaux membres du personnel	8 %	9 %	18 %	10 %	401-1
Hommes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	4 218	3 097	605	1 366	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – hommes	% de nouveaux membres du personnel	92 %	91 %	82 %	90 %	401-1
<b>Région</b>						
Canada	Nombre total de nouveaux membres du personnel	3 497	2 472	552	1 032	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel au Canada	% de nouveaux membres du personnel	76 %	73 %	75 %	68 %	401-1
États-Unis	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 107	932	183	479	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel aux États-Unis	% de nouveaux membres du personnel	24 %	27 %	25 %	32 %	401-1
<b>ROULEMENT DE PERSONNEL<sup>d)</sup></b>						
<b>Nombre total de départs</b>						
	Nombre total	2 744	2 031	1 903	2 211	401-1
Pourcentage de roulement de personnel	% de roulement de personnel	11,3 %	8,9 %	9,0 %	10,1 %	401-1
<b>Nombre total de départs volontaires</b>						
	Nombre total	976	749	623	706	401-1
Pourcentage de départs volontaires	% de départs volontaires	4,0 %	3,3 %	2,9 %	3,2 %	401-1
Pourcentage de membres du personnel fiers de travailler au CN	% de nouveaux membres fiers de travailler au CN	89 %	95 %	93 %	92 %	–
<b>Groupes d'âge</b>						
Roulement de personnel de moins de 30 ans	Nombre total	630	420	309	448	401-1
Pourcentage de roulement de personnel de moins de 30 ans	% de roulement de personnel	2,6 %	1,8 %	1,5 %	2,0 %	401-1
Roulement de personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total	1 102	713	589	699	401-1
Pourcentage de roulement de personnel entre 30 et 50 ans	% de roulement de personnel	4,5 %	3,1 %	2,8 %	3,2 %	401-1
Roulement de personnel de plus de 50 ans	Nombre total	1 012	898	1 005	1 064	401-1
Pourcentage de roulement de personnel de plus de 50 ans	% de roulement de personnel	4,2 %	3,9 %	4,7 %	4,8 %	401-1
<b>Sexe</b>						
Roulement de personnel – femmes	Nombre total	320	178	165	203	401-1
Pourcentage de roulement de personnel – femmes	% de roulement de personnel	1,3 %	0,8 %	0,8 %	0,9 %	401-1
Roulement de personnel – hommes	Nombre total	2 424	1 853	1 738	2 008	401-1
Pourcentage de roulement de personnel – hommes	% de roulement de personnel	9,9 %	8,1 %	8,2 %	9,1 %	401-1
<b>Région</b>						
Roulement de personnel – Canada	Nombre total	2 035	1 561	1 401	1 650	401-1
Pourcentage de roulement de personnel au Canada	% de roulement de personnel	8,4 %	6,8 %	6,6 %	7,5 %	401-1
Roulement de personnel – États-Unis	Nombre total	709	470	502	561	401-1
Pourcentage de roulement de personnel aux États-Unis	% de roulement de personnel	2,9 %	2,1 %	2,4 %	2,6 %	401-1

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>TAUX D'ABSENTÉISME<sup>e)</sup></b>						
Femmes	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,53	2,36	2,43	2,26	403-2
Hommes	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,84	1,60	1,51	1,23	403-2
Canada	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,15	2,00	1,86	1,51	403-2
États-Unis	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,36	1,03	1,05	0,87	403-2
<b>FORMATION ET INSTRUCTION<sup>f)</sup></b>						
<b>Total d'heures de formation</b>	Nombre total d'heures	1 881 592	1 333 406	711 396	1 256 962	–
<b>Moyenne d'heures de formation</b>						
Personnel	Moyenne d'heures	77,2	58,5	33,6	57,2	404-1
Femmes	Moyenne d'heures	41,7	34,3	21,2	35,4	404-1
Hommes	Moyenne d'heures	80,3	60,3	34,8	59,3	404-1
Personnel de direction	Moyenne d'heures	33,7	25,9	36,9	42,6	404-1
Personnel syndiqué	Moyenne d'heures	88,1	66,6	32,7	61,2	404-1
<b>ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA PERFORMANCE ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE</b>						
<b>Pourcentage de membres du personnel de direction faisant l'objet d'une évaluation</b>	% de membres du personnel de direction	99 %	95 %	96 %	98 %	404-3
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>						
<b>Femmes</b>	% du personnel total	9 %	9 %	9 %	9 %	405-1
<b>Femmes dans des fonctions génératrices de revenus<sup>g)</sup></b>	% des postes de cadre	31 %	S.O.	S.O.	S.O.	–
<b>Diversité au Canada<sup>h)</sup></b>	% du personnel total	17 %	16 %	15 %	14 %	405-1
<b>Diversité aux États-Unis<sup>i)</sup></b>	% du personnel total	19 %	18 %	17 %	17 %	405-1
<b>Groupes d'âge</b>						
Pourcentage de plus de 50 ans	% du personnel total	23 %	26 %	30 %	33 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% du personnel total	59 %	54 %	55 %	51 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% du personnel total	18 %	20 %	15 %	16 %	405-1
<b>Équipes de gouvernance</b>						
Conseil d'administration	Nombre total	13	13	11	11	405-1
Pourcentage de femmes	% du total du Conseil	38 %	38 %	27 %	27 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% du total du Conseil	92 %	100 %	100 %	100 %	405-1
<b>Catégories de personnel</b>						
Cadres supérieurs	Nombre total de cadres supérieurs	202	208	193	199	405-1
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	13 %	16 %	15 %	15 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de cadres supérieurs	55 %	57 %	60 %	68 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de cadres supérieurs	45 %	43 %	40 %	32 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>h)</sup>	% de cadres supérieurs	9 %	5 %	6 %	6 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>i)</sup>	% de cadres supérieurs	9 %	4 %	7 %	8 %	405-1

## Notre rapport

## Tableaux de données

Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## Index GRI

## Contact

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
Personnel cadre	Nombre total de membres du personnel cadre	<b>4 654</b>	4 618	4 351	4 477	405-1
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel cadre	<b>23 %</b>	24 %	24 %	23 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel cadre	<b>26 %</b>	30 %	31 %	35 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel cadre	<b>66 %</b>	61 %	62 %	58 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel cadre	<b>8 %</b>	9 %	7 %	7 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>h)</sup>	% de membres du personnel cadre	<b>21 %</b>	19 %	18 %	17 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>i)</sup>	% de membres du personnel cadre	<b>20 %</b>	20 %	17 %	16 %	405-1
Personnel non-cadre	Nombre total de membres du personnel non-cadre	<b>19 508</b>	17 974	16 629	17 295	405-1
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel non-cadre	<b>5 %</b>	5 %	5 %	5 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>22 %</b>	24 %	30 %	32 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>58 %</b>	53 %	52 %	49 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>20 %</b>	23 %	18 %	19 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>h)</sup>	% de membres du personnel non-cadre	<b>17 %</b>	15 %	14 %	13 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>i)</sup>	% de membres du personnel non-cadre	<b>19 %</b>	18 %	17 %	18 %	405-1
<b>ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE HOMMES ET FEMMES<sup>j)</sup></b>						
Cadres supérieurs	Ratio homme/femme	<b>0,935</b>	0,958	0,925	0,932	405-2
Personnel cadre	Ratio homme/femme	<b>1,012</b>	1,007	1,021	1,009	405-2
Personnel non-cadre	Ratio homme/femme	<b>0,961</b>	0,940	0,923	0,911	405-2

a) Le nombre total de membres du personnel (fin de l'exercice) est celui qui figure dans les rapports annuels de 2018, de 2017 et de 2016.

b) La répartition des données sur le personnel porte sur le personnel du CN seulement. La répartition des données sur les membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée et sur le personnel des filiales en propriété exclusive du CN n'est pas disponible.

c) Tel que défini par les lois nationales.

d) Le roulement du personnel désigne le nombre de membres du personnel qui quittent l'entreprise volontairement ou à la suite d'un congédiement, d'un départ à la retraite ou d'un décès.

e) Le taux d'absentéisme correspond au nombre d'heures d'absence sur les heures de service du personnel syndiqué, exprimé en pourcentage du nombre réel d'heures pendant lesquelles un membre du personnel était disponible pour travailler pendant une année donnée (heures de service). Les heures de service n'ont pas été réduites en cas d'absence prolongée, d'arrêt de travail, etc. Le taux d'absentéisme ne comprend pas les absences prolongées connues (p. ex., congé de maladie, congé prolongé en cas de blessure) ni les jours fériés, les congés pour études, les congés de maternité ou de paternité, ou les congés pour raisons familiales.

f) L'augmentation du nombre d'heures de formation en 2018 est imputable à une hausse du niveau d'embauche. Les heures de formation ne comprennent pas la formation en milieu de travail comme les parcours de qualification des chefs de train.

g) Nombre de femmes à des postes de cadre dans des fonctions génératrices de revenus exprimé en pourcentage de tous ces cadres.

h) Le pourcentage de diversité au Canada comprend les groupes minoritaires suivants : minorités visibles, personnes handicapées et Autochtones.

i) Le pourcentage de diversité aux États-Unis comprend le groupe désigné comme groupe minoritaire.

j) Ce ratio est fondé sur le salaire de base en Amérique du Nord. Les endroits significatifs représentent nos activités au Canada et aux États-Unis.

## Notre rapport

## Tableaux de données

Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## Index GRI

## Contact

Données	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	Données GRI
<b>COLLECTIVITÉ ET ÉCONOMIE</b>						
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>						
Valeur économique directe produite (produits d'exploitation)	M\$	14 321	13 041	12 037	12 611	201-1
Valeur économique distribuée	M\$	10 950	9 765	8 835	9 195	201-1
Charges d'exploitation	M\$	8 828	7 798	7 005	7 456	201-1
Main-d'œuvre et avantages sociaux	M\$	2 860	2 536	2 399	2 517	201-1
Services acquis, matières et carburant	M\$	3 703	3 131	2 643	3 014	201-1
Autres <sup>a)</sup>	M\$	2 265	2 131	1 963	1 925	201-1
Paiements versés aux investisseurs – dividendes	M\$	1 333	1 239	1 159	996	201-1
Paiements versés aux gouvernements	M\$	776	712	653	725	201-1
Paiements versés aux autorités fiscales canadiennes	M\$	831	657	728	620	201-1
Paiements versés aux autorités fiscales américaines	M\$	(55)	55	(75)	105	201-1
Investissements communautaires <sup>b)</sup>	M\$	12,9	15,5	18,2	18,2	201-1
Valeur économique non distribuée	M\$	3 371	3 276	3 202	3 416	201-1
Coût lié au bénévolat du personnel pendant les heures de travail rémunéré <sup>c)</sup>	M\$	0,28	0,27	S.O.	S.O.	–
Coût lié aux frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire <sup>d)</sup>	M\$	1,05	1,05	S.O.	S.O.	–
Fournisseurs essentiels <sup>e)</sup>	Nombre	59	59	62	68	–
Fournisseurs essentiels évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance <sup>f)</sup>	%	69 %	69 %	69 %	29 %	308-1 414-1

a) La rubrique Autres désigne les amortissements, la location de matériel, les risques divers et autres dépenses.

b) Les investissements communautaires comprennent les commandites, les dons et les frais d'activation ainsi que les dons accordés dans le cadre du programme Cheminots du CN dans la collectivité.

c) Le coût calculé comprend le temps que le personnel consacre au bénévolat pendant les heures de travail rémunéré dans le cadre des programmes suivants : ÉcoConnexions CN – De terre en air, Programme d'aide au personnel et à la famille et Champion du mieux-être du CN.

d) Le coût calculé des frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire comprend les salaires et les avantages sociaux.

e) On entend par fournisseur essentiel un fournisseur d'éléments essentiels, un fournisseur ne pouvant être remplacé ou un fournisseur assumant des dépenses annuelles supérieures à 2 M\$.

f) Le pourcentage représente le nombre de nos fournisseurs essentiels qui ont été évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Il comprend les nouveaux fournisseurs qui font partie de la catégorie des fournisseurs essentiels.

# Index GRI

L'index Global Reporting Initiative (GRI) ci-dessous a été élaboré conformément aux normes de la GRI suivant l'option relative aux critères essentiels. Il renvoie à des renseignements pertinents qui sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2018, ainsi que dans d'autres communications de renseignements sur l'entreprise, comme le rapport annuel aux actionnaires et d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulcation GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 101 : FONDATION</b>		Ne contient pas d'éléments d'information.
<b>GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>		
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>		
102-1	Nom de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 65
102-2	Activités, marques, produits et services	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6
102-3	Emplacement du siège social	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 65
102-4	Emplacement des activités	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6 <a href="#">Guide de l'investisseur 2019</a> , Exploitation, p. 80–87
102-5	Propriété et forme juridique	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 65
102-6	Marchés desservis	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6 <a href="#">Guide de l'investisseur 2019 (en anglais)</a> , Marchés, p. 22–79
102-7	Taille de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6 <a href="#">Guide de l'investisseur 2019 (en anglais)</a> , Nos forces et avantages concurrentiels, p. 2–3
102-8	Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 6
102-9	Chaîne d'approvisionnement	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6; <a href="#">Guide de l'investisseur 2019 (en anglais)</a> , p. 24–25
102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	<a href="#">Notice annuelle 2018</a> , Développement général de l'activité, p. 3–10
102-11	Principe ou démarche de précaution	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 25
102-12	Initiatives externes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 53
102-13	Collaboration à des associations	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , Prix et récompenses, p. 4 <a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2019</a> , p. 56
<b>STRATÉGIE</b>		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 1, 5
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 57–58
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 58
<b>GOVERNANCE</b>		
102-18	Structure de la gouvernance	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 16, 57, 61
102-19	Délégation des pouvoirs	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 16, 57, 61
102-20	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 16, 57, 61
102-21	Consultation des intervenants sur les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 47–48, 53–55

## Notre rapport

## Tableaux de données

## Index GRI

GRI 101 :  
Fondation

**GRI 102 :**  
**Éléments généraux**  
**d'information**

**GRI 103 :**  
**Approche managériale**

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes  
environnementales

GRI 400 :  
Normes sociales

## Contact

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 57 <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , p. 23-24
102-23	Président de l'instance supérieure	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , p. 23
102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , p. 27-30
102-25	Conflits d'intérêts	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Appartenance commune à d'autres conseils d'administration, p. 30
102-28	Évaluation de l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Évaluation du rendement du Conseil, p. 31
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 25
102-33	Signalement des réclamations majeures	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 55, 58; <a href="#">Code de conduite du CN</a> ; p. 79-83
102-35	Politiques de rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 17-20 et <a href="#">Déclaration de la rémunération de la haute direction</a> , p. 35-36; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p.61
102-36	Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2019</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 17-20 et <a href="#">Déclaration de la rémunération de la haute direction</a> , p. 35-36
ENGAGEMENT AUPRÈS DES INTERVENANTS		
102-40	Liste des groupes d'intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 53
102-41	Conventions collectives	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 6
102-42	Identifier et choisir les intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 53, 64
102-43	Approche de l'engagement auprès des intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 53, 64
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	<a href="#">Le CN dans votre collectivité 2019</a> , p. 62-63
PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	<a href="#">Notice annuelle 2018</a> , Filiales, p. 2
102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des sujets	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-47	Liste des sujets importants	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-48	Reformulation d'informations	Le rapport ne comporte aucun retraitement important des données.
102-49	Modifications dans l'établissement de rapports	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-50	Période de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-51	Date du dernier rapport	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-52	Cycle de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 64
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 65
102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1
102-55	Index du contenu GRI	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 11
102-56	Assurance extérieure	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1
GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE 2016		
103-1	Explications des sujets importants et de leurs périmètres	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 1
103-2	L'approche managériale et ses composantes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13, 29, 39, 47, 57
103-3	Évaluation de l'approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13, 29, 39, 47, 57

## Notre rapport

## Tableaux de données

## Index GRI

GRI 101 :  
FondationGRI 102 :  
Éléments généraux  
d'informationGRI 103 :  
Approche managérialeGRI 200 :  
Normes économiquesGRI 300 :  
Normes  
environnementalesGRI 400 :  
Normes sociales

## Contact

## Divulgateur GRI

## Emplacement, page et adresse URL

## GRI 200 : NORMES ÉCONOMIQUES 2016

## PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 47–50
201-1	Valeur économique directe produite et distribuée	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 10
201-2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	<a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2019</a> , Risques et occasions, p. 9–19
201-3	Obligations définies dans des régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	<a href="#">Rapport annuel 2018</a> , Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, p. 80–86
201-4	Aide financière d'un gouvernement	Le CN ne reçoit pas d'aide financière des gouvernements.

## PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 47–50, 59
204-1	Part des dépenses reliées aux fournisseurs locaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 6, 49

## GRI 300 : NORMES ENVIRONNEMENTALES 2016

## ÉNERGIE

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13–18
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 2
302-3	Intensité énergétique	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 3

## BIODIVERSITÉ

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13, 24
304-2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 24–27

## ÉMISSIONS

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13–18
305-1	Émissions de GES directes (domaine 1)	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 2
305-2	Émissions de GES indirectes (domaine 2)	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 2
305-3	Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 2
305-4	Intensité des émissions de GES	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 2
305-7	Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), dioxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques substantielles	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 3

## EFFLUENTS ET DÉCHETS

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13, 20–23
306-2	Déchets par type et par méthode d'élimination	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 3–4

## ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES DES FOURNISSEURS

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 13, 20
308-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères environnementaux	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 10

## Notre rapport

## Tableaux de données

## Index GRI

GRI 101 :  
FondationGRI 102 :  
Éléments généraux  
d'informationGRI 103 :  
Approche managérialeGRI 200 :  
Normes économiquesGRI 300 :  
Normes  
environnementalesGRI 400 :  
Normes sociales

## Contact

## Divulgateur GRI

## Emplacement, page et adresse URL

## GRI 400 : NORMES SOCIALES 2016

## EMPLOI

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 39
401-1	Nouveaux membres du personnel et roulement du personnel	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 6-7

## RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 44, 59
402-1	Préavis minimal pour les changements opérationnels	Conformément aux lois et aux règlements.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 29-30
403-1	Effectif représenté dans des comités patronaux-syndicaux de santé et de sécurité au travail	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 5
403-2	Types et taux de blessures, maladies professionnelles, jours de travail perdus, absentéisme et décès liés au travail	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 5

## FORMATION ET INSTRUCTION

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 39, 42-43
404-1	Moyenne des heures de formation, par année, par membre du personnel	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 8
404-2	Programmes d'amélioration des compétences du personnel et d'aide à la transition	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 39, 42-43
404-3	Pourcentage de membres du personnel bénéficiant d'une évaluation régulière de la performance et de développement professionnel	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 8

## DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 39-41
405-1	Diversité des équipes de gouvernance et des membres du personnel	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 8-9
405-2	Ratio du salaire de base homme/femme	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 9

## ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS

103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2018</a> , p. 58-59
414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	<a href="#">Supplément de données 2018 / Index GRI</a> , p. 10

## POLITIQUE PUBLIQUE

103	Approche managériale	<a href="#">Site Web du CN</a> , Contributions et activités politiques
415-1	Contributions politiques	<a href="#">Site Web du CN</a> , Contributions et activités politiques



Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et questions sur le présent rapport.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Chantale Després  
Première directrice Développement durable  
[chantale.despres@cn.ca](mailto:chantale.despres@cn.ca)

Compagnie des chemins de fer  
nationaux du Canada  
935, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2M9

C.P. 8100  
Montréal (Québec) H3C 3N4

1 888 888-5909

**RESTEZ EN CONTACT AVEC LE CN :**



[facebook.com/CNrail](https://facebook.com/CNrail)



[twitter.com/CN\\_CommFr](https://twitter.com/CN_CommFr)



[linkedin.com/company/cn](https://linkedin.com/company/cn)

PHOTO DE COUVERTURE :  
Photo prise à Drummond (N.-B.)  
par Eric Ouellette, membre du personnel du CN

[www.cn.ca](https://www.cn.ca)